



Utilisation nom de famille

Par galentuzias

Bonjour

Ma fille a sa résidence principale a côté de la mienne elle utilise son nom de jeune fille et non pas celui de femme mariée pour la livraison de certains colis .

Cela pose des problèmes de réception quand les livreurs arrivent car c'est mon nom qu'elle utilise . je lui en ai fait le reproche en lui disant d'utiliser son nom de femme marié.

A t-elle le droit je pensais que son nom de jeune fille ne pouvait être utilisé que pour l'état civil .

Merci de m'éclairer

Galentuzias

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre fille utilise SON nom, qui ne change pas lors de son mariage et qui lui a été donné à sa naissance.

Le nom de son mari est seulement un "nom d'usage".

Pour les livraisons, vérifiez le PRENOM et aussi le numéro de maison.

Par Isadore

Bonjour,

En France, chacun n'a qu'un seul nom légal, celui qui figure à l'état civil.

Par dérogation la loi autorise une personne à utiliser un nom d'usage, qui peut être le nom d'un des parents ou le nom de l'époux, ou une combinaison de ces noms.

Ainsi Monsieur Martin fils de Monsieur Dupond et marié à Madame Dupont pourra se faire appeler Monsieur Martin-Dupont, Monsieur Dupond, Monsieur Dupont...

L'usage du nom du mari par l'épouse est une coutume qui a été entérinée par la loi. Il n'y a absolument aucune obligation d'avoir un nom d'usage et chacun est libre d'en changer à volonté ou d'utiliser des noms différents selon les contextes.

C'est une drôle d'idée que de penser que votre fille n'aurait pas le droit de mettre son nom sur sa boîte aux lettres.

Mais si vous êtes gêné par les confusions, vous avez la possibilité d'adopter vous-même un nom d'usage pour les livraisons, et le tour sera joué.

Par TUT03

Bonjour

pour compléter las autres réponses

a t elle une boite aux lettres distincte de la votre ? a t elle un numéro de rue distinct du vôtre ? on peut imaginer qu'elle a

un prénom distinct du vôtre , son nom et son prénom figurent ils bien sur sa boite aux lettres, sur son interphone ? idem pour vous

si les adresses des destinataires sont bien formulées sur les colis, c'est au livreur de faire attention